

## NI TRANSPHOBIE NI POLICE A L'ÉCOLE !

Nous nous devons de réagir aux déclarations du ministre G. Attal promettant des « électrochocs » contre le harcèlement scolaire. L'existence même de ce type de violences trahit en réalité l'absence de véritable politique éducative contre les discriminations.

En particulier, les violences subies par une élève trans du lycée Maximilien Perret (Alfortville) révèlent le lien entre harcèlement et absence d'éducation au respect de l'identité de genre de chacun.e depuis des décennies. Ainsi, en avril 2022, Emmanuel Macron prenait *position* contre le fait d'aborder les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle à l'école primaire, et se montrait sceptique sur leur enseignement au collège. C'est pourtant bien la responsabilité de l'Éducation Nationale de former les citoyen.nes au vivre-ensemble dès le plus jeune âge.

Rappelons les faits : les parents d'une lycéenne scolarisée en 2nde au lycée Maximilien Perret d'Alfortville ont demandé à être reçus lundi 19 septembre au matin par la Proviseure, en raison des violences et du harcèlement subis par leur enfant sur les réseaux sociaux. A la suite d'une main courante déposée par la famille, un élève du collège voisin Henri Barbusse, suspecté d'être l'auteur des propos violents, a été interpellé et menotté par la police en plein cours. Ce dernier a reconnu les faits et a été déféré devant un magistrat du parquet l'après-midi du mardi 20 septembre. L'affaire a eu un large écho médiatique dans les heures qui ont suivi, et ce sans même que la question du consentement de l'élève victime et de ses parents à diffuser ainsi les faits ait été évoquée.

L'intervention de la police dans une salle de classe pour procéder à l'interpellation d'un mineur, dans des conditions qui restent à éclaircir, est la marque d'un échec patent du gouvernement en matière de lutte contre le harcèlement. Sans doute aussi la marque d'une instrumentalisation scandaleuse du harcèlement par une police en peine de redorer son blason, et par un État policier en pleine dérive. C'est surtout une atteinte à la « sanctuarisation », pourtant si chère à notre président, de l'école publique qui doit rester le lieu primordial d'accueil et de protection de tou.te.s sans discrimination.

Par ailleurs, l'écho médiatique recherché par le gouvernement dans le but de faire un exemple, nous semble susceptible de mettre encore davantage en danger l'élève visée par le harcèlement, et de créer un climat d'animosité dans les établissements scolaires.

Plutôt qu'une politique répressive contre le harcèlement, visant à culpabiliser des comportements individuels, nous revendiquons que le problème soit traité à la racine, en s'attaquant par l'éducation, la sensibilisation et la prévention aux causes structurelles de ces violences.

Pour rappel, en termes de lutte contre les LGBTQIA-phobies dans l'éducation, la fédération SUD éducation revendique :

**SUD Éducation 94**

Maison des syndicats de  
Créteil,  
11-13 rue des Archives,  
94010 Créteil cedex

01-43-77-33-59

[contact@sudeducation94.org](mailto:contact@sudeducation94.org)

[www.sudeducation94.org](http://www.sudeducation94.org)

- La ré-intégration du concept de genre dans des programmes élaborés par la communauté éducative, dans les enseignements et dans les projets.
- L'effectivité des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle prévues dans les textes officiels et la prise en compte dans ces séances d'une perspective non hétérocentrée, qui mettent sur un pied d'égalité toutes les orientations sexuelles et toutes les identités de genre.
- La mise en place de dispositifs permettant aux élèves de réfléchir aux discriminations et de déconstruire les stéréotypes.
- Le respect du prénom et du pronom d'usage pour les élèves et personnels trans.
- Une formation initiale et continue sur les problématiques de genre pour toutes les autres catégories de personnel.
- L'obligation pour l'administration de soutenir, aider et défendre tous les membres de la communauté éducative qui, du fait de leur identité de genre, subiraient diverses formes de brimades, de harcèlement ou de discriminations (élèves, administration, collègues, parents). L'administration doit accompagner ces membres dans leurs démarches, y compris dans le cadre d'un changement de genre et/ou d'identité, en veillant à leur assurer un environnement sécurisé pour qu'ils puissent effectuer leur parcours sans être mis en danger dans leur milieu éducatif et professionnel.

SUD ÉDUCATION 94

**SUD Éducation 94**  
Maison des syndicats de  
Créteil,  
11-13 rue des Archives,  
94010 Créteil cedex

01-43-77-33-59

[contact@sudeducation94.org](mailto:contact@sudeducation94.org)

[www.sudeducation94.org](http://www.sudeducation94.org)